

Rapport parlementaire sur l'emploi temporaire à l'hôpital - "Hôpital cherche médecins, coûte que coûte - Essor et dérives du marché de l'emploi médical temporaire à l'hôpital public" - décembre 2013

17/12/2013

Si le nombre global de médecins hospitaliers augmente « suffisamment pour couvrir la plupart des besoins en santé », cela ne permet pas de couvrir les disparités régionales ou résultant de la taille des établissements. Les hôpitaux « sont seuls pour gérer leur pénurie, terrain que les administrations régionales de tutelle, comme les collectivités territoriales, n'ont jusqu'ici investi qu'avec parcimonie » : ils recourent donc à l'emploi médical temporaire, dont le coût total « avoisine les 500 millions d'euros par an ». Le rapport formule quatorze recommandations, construites autour de quatre axes : faire connaître aux médecins en formation l'exercice hospitalier, améliorer l'organisation et appuyer les établissements dans le recrutement, améliorer l'attractivité de l'exercice médical à l'hôpital, et réguler le marché de l'emploi médical temporaire.

Consulter ici le rapport parlementaire sur l'emploi temporaire à l'hôpital - "Hôpital cherche médecins, coûte que coûte - Essor et dérives du marché de l'emploi médical temporaire à l'hôpital public" - décembre 2013